

Revue Africaine des Sciences de l'Antiquité **SUNU XALAAT**

N° 4, Décembre 2024, p. 448-463.

La crise socio-politique au Burkina Faso en 2014-2015 : manifestations, ressorts nationaux et internationaux de prévention et de gestion

Serge Noël OUÉDRAOGO
Université Joseph KI-ZERBO
osergenoel@outlook.com

et

Cyr Robert OUÉDRAOGO
Université Joseph KI-ZERBO
cyr_ouedra@gmail.com

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

La crise socio-politique au Burkina Faso en 2014-2015 : manifestations, ressorts nationaux et internationaux de prévention et de gestion

Résumé. Des crises multiformes ont jalonné l'histoire du Burkina Faso (ex Haute-Volta). Leur gestion a nécessité la mobilisation de personnes-ressources et d'institutions nationales et internationales. C'est ainsi que de vives tensions se sont achevées par la réconciliation des protagonistes. Deux des crises politiques majeures dans l'histoire du Burkina Faso ont été l'insurrection populaire du 3 janvier 1966, qui a mis fin au régime du Président Maurice Yaméogo, et celle des 30 et 31 octobre 2014 qui a renversé le Président Blaise Compaoré. Ces derniers soubresauts politiques ont eu des causes d'une part, lointaines, d'autre part, immédiates. Des médiations nationales et internationales ont permis au gouvernement de transition d'apaiser les confrontations en réconciliant les protagonistes et en créant les bases d'un renouveau démocratique.

Abstract. Some multiform crises marked out the history of Burkina Faso (former Haute Volta). The mobilisation of key personalities, national and international institutions was necessary to their management. So, crucial crises ended up with the reconciliation of the different opponents.

Two main crises in the history of Burkina Faso are the popular uprising of January 3rd 1966 which ended the power of the President Maurice Yameogo, and that of October 30-31st 2014. It pushed down the President Blaise Compaore. These political jolts had on the one hand, distant causes, and on the other hand immediate causes.

National and international mediations permitted the government of transition to bring peace in to the oppositions and reconcile the protagonists, then creating the bases of a democratic renewal.

Mots-clés : prévention, gestion, médiation, crise socio-politique, Burkina Faso, communauté internationale.

Keywords: prevention, management, mediation, socio-political crisis, Burkina Faso, international community.

Introduction

La IV^e République qui a eu cours à partir du 2 juin 1991 avec l'adoption d'une nouvelle constitution a permis au Burkina Faso de renouer avec la démocratie après quatre régimes d'exception.

Président démocratiquement élu à partir de 1991, Blaise Compaoré a eu cinq mandats successifs. Son ultime ambition politique de modifier, une fois de plus, l'article 37 de la Constitution en 2014 afin de déverrouiller la limitation des mandats présidentiels et d'instaurer un Sénat a été à l'origine d'une longue crise socio-politique. Cette crise n'a pas été d'ordre postélectoral mais plutôt pré-électoral. Elle a surtout résulté d'une profonde divergence entre les acteurs politiques de la majorité et ceux de l'opposition au sujet de la problématique de la limitation des mandats présidentiels successifs à deux. La modification de la constitution dont le Président peut prendre l'initiative selon ses partisans, ou son « tripatouillage » selon ses contempteurs a été à l'origine de vives tensions politiques. Tandis que les partisans du régime justifiaient la légalité de leur projet de révision constitutionnelle, celui-ci a été vigoureusement combattu par ses détracteurs réunis autour du Chef de File de l'Opposition Politique (C.F.O.P.), Zéphirin Diabré. La détermination des deux camps a fortement clivé la vie politique et la société burkinabè. Ils se sont jaugés à travers des marches et des meetings. La crise a été exacerbée en 2013 et a abouti à l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014. La période de transition vers un renouveau démocratique a vu la crise perdurer à travers la problématique de l'inclusion ou de l'exclusion des anciens dirigeants et partis politiques au pouvoir des élections de fin de transition. Les suspicions et désaccords ont conduit au putsch manqué du 16 septembre 2015 mené par des éléments de l'ancienne garde prétorienne de Blaise Compaoré, le Régiment de Sécurité Présidentielle. Par la suite, la transition politique a pu se dérouler jusqu'à son terme légal.

Des dynamiques internes ont été mises en œuvre dans le but de prévenir puis de gérer la crise socio-politique de 2014 à 2015. Les ressorts nationaux qui ont été activés sont les chefs traditionnels et leaders religieux. La communauté internationale, tant aux niveaux sous-régional et régional qu'au niveau mondial, a activement réagi lors de la crise socio-politique. Pour ce faire, elle a mis en place des mécanismes d'accompagnement du Burkina Faso durant cette période trouble de son histoire.

Quels ont été les acteurs de la prévention et de la gestion de la crise sociopolitique et leurs œuvres ?

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

La crise socio-politique au Burkina Faso en 2014-2015 : manifestations, ressorts nationaux et internationaux de prévention et de gestion

Quels ont été les axes majeurs de l'accompagnement de la communauté internationale ?

Nous avons exploité essentiellement des documents de première main que sont les déclarations publiques et les rapports ayant trait à la thématique étudiée. Nous avons aussi exploité des articles scientifiques, des articles de presse et des ouvrages relatifs aux préoccupations de notre étude. Nous avons, enfin, échangé avec des acteurs de premier rang de cette crise ou de sa gestion. Ceux-ci ayant exigé l'anonymat, nous nous gardons de dévoiler leurs identités.

L'analyse des mécanismes mis en œuvre au Burkina Faso entre 2014 et 2015 est l'objet de l'étude que nous envisageons. Nous nous intéressons, d'une part aux dynamique et mécanisme nationaux de gestion, d'autre part aux forces et aux faiblesses de l'accompagnement de la communauté internationale.

1. La crise socio-politique de 2014-2015: dynamique et mécanisme internes de gestion

1.1. Les caractères majeurs de la crise socio-politique

Une crise est une situation inquiétante, d'ordres militaire, politique, social, économique (...) et qui nécessite des mesures fortes. (O. S. Barry : 2014, p. 35.) Les causes politiques de la crise ayant conduit au soulèvement populaire en 2014 sont à la fois lointaines et immédiates. Parmi les causes lointaines, nous pouvons retenir les conséquences des évènements tragiques du 15 octobre 1987. Il est difficile d'analyser les causes de cette crise sans jeter un regard historique sur le coup d'Etat sanglant du 15 octobre 1987 qui a renversé le régime dit révolutionnaire de Thomas Sankara. En effet, le coup d'Etat de Blaise Compaoré a, en partie, terni son image non seulement au Burkina Faso mais aussi dans la plupart des pays d'Afrique où Sankara était considéré comme le « *Ché africain* ». Blaise Compaoré arriva au pouvoir selon Roger Bila Kaboré (2015, p. 10) avec le « péché originel [...] de l'assassinat de son ami et presque frère ». R. Otayek (1997, p. 298) explique cette carence démocratique par le fait qu'« un peu partout en Afrique, les transitions vers la démocratie se sont accompagnées d'interrogations sur la sincérité de la conversion à la démocratie des dirigeants ».

Aussi il est important de souligner que le débat sur la sincérité de la démocratie du régime était lié selon R. Otayek (1997, p. 299.) par le fait que « l'armée avait joué un rôle central tout au long des années quatre-vingt et

que la restauration de l'État de droit avait été le fait d'un régime arrivé au pouvoir par un coup de force sanglant le 15 octobre 1987 ». L'élection présidentielle a été organisée le 1^{er} décembre 1991 mais boycotté par l'opposition. Il est élu avec 86,41% des suffrages exprimés et un taux de participation très faible 25,28%.

Des stratégies variées ont permis à Blaise Compaoré de se maintenir au pouvoir à travers des modifications successives de la constitution de 1991. L'usure du temps a été selon E. Bouda et N. Sawadogo (2016, p. 27), un facteur aggravant de l'hostilité d'une partie de la population envers le régime. Durant 23 ans de gouvernance dans un contexte démocratique, le parti au pouvoir, à travers des manœuvres diverses, a pu neutraliser les tentatives de regroupement de l'opposition et ruiner les espoirs d'alternance par les urnes.

La cause immédiate de la crise politique a surtout été la cristallisation des positions autour des deux questions majeures de la mise en place d'un Sénat (Chambre haute du parlement) et de la modification ou non de l'article 37 de la constitution. C'est dans ce contexte, que le Président du Faso a créé par décret en date du 13 avril 2011 le Conseil Consultatif pour les Réformes Politiques (CCRP) dont la finalité était de faire passer en douceur ses réformes. La création du CCRP a divisé davantage la classe politique et a exacerbé la tension entre le parti au pouvoir et ses alliés, l'opposition politique et la société civile.

Tandis que les partisans de Blaise Compaoré entendaient « sauter le verrou » de l'article 37 de la constitution qui limite le nombre de mandat présidentiel¹, l'opposition politique « a toujours affirmé son attachement au principe républicain de la limitation du nombre de mandats présidentiels telle qu'inscrite dans notre Constitution »². M. Lunrumbue (2013, p. 1), à l'instar de nombreux autres observateurs de la scène politique burkinabè, notait qu'« Épargné jusqu'ici par les épisodes d'instabilité qui ont accompagné le retour au multipartisme en Afrique subsaharienne, dans la décennie des

¹ « Le Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP) a tenu, le samedi 26 avril 2014 à Ouagadougou, la première session de son Conseil National au cours duquel, les participants ont appelé le président Blaise Compaoré à convoquer un référendum pour la modification de l'article 37 de la Constitution ».

Baily Armel, « Modification de l'article 37 : Le CDP demande à Blaise Compaoré de convoquer le référendum », *Sidwaya* n° 7653 du lundi 28 avril 2014, p. 4.

« Nous souhaitons, en tous les cas que Blaise Compaoré soit notre candidat en 2015, même en 2020. »

Kowoma Marc Doh, « Le CDP mobilise ses forces », *Sidwaya* n° 7778 du lundi 27 octobre 2014, p. 5.

² Mémoire de l'opposition politique adressé au Président du Faso, 18 novembre 2013.

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

La crise socio-politique au Burkina Faso en 2014-2015 : manifestations, ressorts nationaux et internationaux de prévention et de gestion

années 1990, le Burkina Faso pourrait connaître une alternance chahutée à l'échéance de 2015, date de la fin du mandat légal du président Compaoré, au pouvoir depuis 1987 ». L'autre sujet majeur de cristallisation des positions est celui de la mise en place du Sénat. Le Sénat a été institué par la loi constitutionnelle n° 033/2012/AN du 11 juin 2012 portant révision de la Constitution qui dispose en son article 78 que le Parlement comprend deux chambres : l'Assemblée nationale et le Sénat. Jugée budgétivore et inopportune, le Sénat a été rejeté par l'opposition politique, les évêques (dans une lettre pastorale destinée aux fidèles chrétiens et aux hommes de bonne volonté) et une frange de la population³. D'aucuns pensaient aussi que la mise en place d'un Sénat participait de la volonté du pouvoir de modifier l'article 37 de la constitution par voie législative (au lieu de celle référendaire). Face à ces critiques, le pouvoir est resté « sourd » et a tenté un passage en force :

L'Assemblée nationale, en juin 2012, a voté l'inscription du Sénat dans la Constitution. Je suis là pour appliquer la Constitution du Burkina, donc le Sénat va être mis en place. Qu'il y ait des manifestations, qu'il y ait des avis contraires, ce n'est pas seulement au Burkina qu'on voit cela. Une marche n'a jamais changé la Constitution...⁴

Au sujet de ces deux lignes de fracture entre le pouvoir et l'opposition, toutes les tentatives de conciliation des positions ont échoué. Il y eu successivement l'échec du Groupe de facilitation ou de médiation en février 2014 et celui du dialogue politique inclusif initié par le Chef de l'État Blaise Compaoré le 6 octobre 2014.

Hormis les causes politiques, il y a celles socioéconomiques. De nombreuses frustrations ont « fait le lit » de la contestation du pouvoir en place :

- les émeutes estudiantines dans les grandes villes du pays, en réaction à la mort de l'élève gréviste Justin Zongo à Koudougou au cours d'une garde à vue à la police en février,
- les mutineries au sein de l'armée, y compris dans le Régiment de Sécurité Présidentielle avec des pillages, des viols (par la suite, 566 soldats ont été radiés des effectifs de l'armée),
- les grèves répétitives chez les fonctionnaires et les policiers,

³ Pascal Airault, « Les Burkinabè contre le projet de Sénat de Compaoré », *Jeune Afrique* du 13 août 2013.

<http://www.jeuneafrique.com/Article/JA2743p031.xml0/>

⁴ Le Président du Faso à propos du Sénat « *Je ne fais qu'appliquer la Constitution* », Propos recueillis à Yamoussoukro par Bachirou Nana, *Sidwaya* n° 7471 du mercredi 31 juillet 2013.

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Serge Noël OUEDRAOGO et Cyr Robert OUEDRAOGO

- la création de la Coalition Contre la Vie Chère (C.C.V.C.) qui a porté les demandes sociales pressantes liées à la cherté des produits de grandes consommations, aux solutions au chômage de masse touchant particulièrement les jeunes aussi bien diplômés que non diplômés, à l'amélioration des conditions de vie de différentes catégories sociales,
- l'impunité et les récriminations contre le train de vie jugé élevé de l'Etat,
- l'affairisme des responsables politiques à travers des trafics d'influence, les détournements de fonds publics, la corruption, le népotisme, l'enrichissement illicite créent des distorsions et des frustrations au sein du peuple exacerbant ainsi les tensions sociales. C'est du reste, cette gestion opaque de l'économie nationale que le chef de file de l'opposition politique, Zéphirin Diabré a fustigé lors d'une marche-meeting de protestation le 29 juin 2013 en ces termes « Nous somme en colère parce que ce gouvernement encourage la corruption [...], nous sommes en colère parce que le gouvernement donne toute la richesse du pays à ses parents et ses amis, comme si le Burkina Faso était une propriété privée familiale ».

En dépit de la nomination du nouveau Premier Ministre, Luc Adolphe Tiao et la formation d'un gouvernement dit de large ouverture, les réponses à la grogne politico-sociale ont été jugées non satisfaisantes.

Partisans du pouvoir et opposants ont exprimé leurs niveaux de mobilisation pendant plusieurs mois à travers des marches (marches de l'opposition avec de plus en plus d'adhésion populaire le 18 janvier 2014, le 29 juin 2013, le 28 juillet 2013⁵ ; marches de la mouvance présidentielle le 6 juillet 2013) et des meetings (stade du 4 août rempli « recto-verso » par l'opposition politique le samedi 31 mai 2014 (stade Sangoulé Lamizana de Bobo Dioulasso, le 14 juin 2014, le 23 août 2014⁶ ; stade du 4 août rempli « recto-verso avec intercalaire » par la mouvance présidentielle (le samedi 21 juin 2014, stade Wobi de Bobo-Dioulasso le 12 avril 2014). Le 28 octobre 2014, au cours d'une marche-meeting qui mobilisa plus d'un million de manifestants, le CFOP décréta la désobéissance civile sur toute l'étendue du territoire.

Le pouvoir décide de passer en force à travers la modification de la constitution par voie parlementaire⁷. Dans la nuit du 29 au 30 octobre, le dispositif sécuritaire et répressif fut mis en place. Des cordons sécuritaires

⁵ *Sidwaya*, n° 7469 du lundi 29 juillet 2013.

⁶ Gaspard Bayala, « Marche de l'opposition : Des milliers de personnes disent "non" au référendum », *Sidwaya*, n° 7733 du lundi 25 août 2014, p. 5.

⁷ La séance d'examen et d'adoption de la loi a été ramenée de 16h à 10h, le 30 octobre 2014. Les parlementaires du Front républicain, favorable à l'adoption de la loi ont été internés dans un hôtel à proximité de l'Assemblée nationale. Les forces de l'ordre sont autorisées à faire usage de leurs armes pour empêcher les troubles à l'ordre public.

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

La crise socio-politique au Burkina Faso en 2014-2015 : manifestations, ressorts nationaux et internationaux de prévention et de gestion

furent établis autour de l'Assemblée nationale avec l'appui du Régiment de Sécurité Présidentielle (RSP) équipés d'armes de guerre et de véhicules blindés.⁸ Le 30 octobre 2014, à l'appel de l'opposition, des manifestants prennent d'assaut et incendient ou pillent l'Assemblée Nationale, Azalaï Hôtel Indépendance, la télévision nationale et les domiciles privés de certains bonzes du régime. C'est l'insurrection populaire.

Les décisions prises dans l'urgence par le Président du Faso tendant au retrait des projets de lois controversées, à la dissolution du gouvernement et à l'instauration de l'état de siège n'ont pas suffi à ramener le calme. Le lendemain 31 octobre 2014, sous la pression de la rue, de l'opposition politique, Blaise Compaoré a transmis une lettre de démission au Chef d'État-Major Général des Armées et a été exfiltré du pays. Il en a découlé des crises à répétition. L'insurrection populaire d'octobre 2014 se présente comme un exutoire de plusieurs décennies de tensions socio-politiques.

1.2. Les sages, leaders coutumiers, religieux et médiateurs circonstanciels, une tradition de médiation au service de la paix

La notion d'« arbre à palabre », symbolique du règlement pacifique des crises dans l'Afrique traditionnelle, traduit les vertus de cet outil de promotion de la paix qu'est la médiation⁹. L'arbre à palabre désigne un mécanisme de régulation sociale permettant de régler les conflits dans la société en faisant appel aux vieux sages afin de trouver une solution amiable par la palabre et la discussion. (V. Zakané, 2017, p. 255.) Tout au long de l'histoire du Burkina Faso indépendant, des leaders ont été appelés à la rescousse où se sont autosaisis pour des médiations entre deux parties belligérantes lorsque les situations étaient périlleuses, à l'exemple du Collège des Sages qui a permis d'apaiser les tensions nées de l'assassinat du

⁸ Une réquisition complémentaire spéciale a été signée le 24 octobre 2014 par le Premier Ministre Luc Adolphe Tiao afin de permettre aux forces de défense et sécurité d'utiliser leurs armes pour réprimer les manifestations.

⁹ « La médiation, en droit international, peut être définie comme un mode de règlement pacifique non-juridictionnel des différends internationaux consistant, pour une tierce partie à un différend, de son propre chef, à la demande des parties en litige ou sous mandat d'une organisation internationale, à accompagner les parties dans la recherche d'une solution amiable au litige, en facilitant leurs négociations, en leur proposant des pistes de solution, sans pour autant leur imposer de solution » (V. Zakané, 2017, p. 245).

La médiation est un « processus consensuel de gestion des conflits dans lequel un tiers impartial indépendant et sans pouvoir décisionnel, tente, à travers l'organisation d'échanges entre les personnes ou les institutions de les aider, soit à établir une relation, soit à régler un conflit », Jacques Faget cité par (V. Zakané, 2017, p. 245).

journaliste Norbert Zongo en 1998. Ces leaders sont le plus souvent, des chefs traditionnels, des patriarches de clans, des hauts dignitaires religieux du christianisme et de l'islam, et d'anciennes personnalités politiques. Leur respectabilité et leur expertise en matière de médiation ont été mises au service de la nation en danger d'une part dans le cadre de la prévention dans le contexte pré-insurrectionnel, d'autre part durant la transition politique.

Ces sages médiateurs sont :

- le Moog Naaba Baongho, chef suprême des Moose de l'ancien royaume de Ouagadougou,
- les archevêques catholiques des archidiocèses, Monseigneur Paul Ouédraogo de Bobo Dioulasso et du Cardinal Philippe Ouédraogo de Ouagadougou,
- le médiateur circonstanciel et autoproclamé, Jean Baptiste Ouédraogo, ancien Chef d'État,
- au titre des Églises et missions évangéliques, les pasteurs Samuel Yaméogo et Henri Yé,
- El hadj Mama Sanou de la communauté musulmane de Bobo-Dioulasso.

Le relatif échec des médiations ont conduit à l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2021. En 2013-2017, dans le contexte d'exacerbation des clivages entre partisans et adversaires des réformes constitutionnelles, un groupe de facilitation ou de médiation¹⁰ a vainement tenté de concilier les différentes positions.

2 L'accompagnement de la communauté internationale

2.1. L'implication de la communauté internationale et ses exigences

La multiplication des crises a conduit de nombreuses organisations sous-régionales, régionales et mondiales à implémenter des mécanismes de prévention de conflit et de médiation et de gestion de crises. Une sagesse africaine ne dit-elle pas que « lorsque la case de ton voisin brûle, tu as l'obligation d'aider à éteindre l'incendie ? ». Durant la crise socio-politique au Burkina Faso, certaines instances sous régionales ont fait recours à des dynamiques endogènes ou mécanismes africaines de prévention des crises et de résolution des conflits. J.-L. Stalon (2007, p. 47.) note que « [...] devant la résurgence et la multiplication des crises, il est apparu nécessaire pour les Africains de se donner les moyens d'une prise en charge des questions

¹⁰ Ce groupe était composé de l'ancien Président du Burkina Faso, Jean-Baptiste Ouédraogo, de l'archevêque métropolitain de Bobo-Dioulasso, Monseigneur Paul Y. Ouédraogo, du Président de la Fédération des Églises et Missions Évangéliques (F.E.M.E.), le Pasteur Samuel B. Yaméogo et d'El hadj Mama Sanou de la communauté musulmane de Bobo-Dioulasso.

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

La crise socio-politique au Burkina Faso en 2014-2015 : manifestations, ressorts nationaux et internationaux de prévention et de gestion

sécuritaires qui minent le continent, en relais à l'action de la communauté internationale ».

Cependant, cela n'exclut pas une coopération entre les organisations sous régionales, régionales ou internationales dans le contexte d'une médiation conjointe.

Au fil du temps, la médiation¹¹ s'est imposée comme l'un des mécanismes privilégiés de règlement pacifique des crises politiques internes ou interétatiques. Dans le cadre de la crise socio-politique qui a secoué le Burkina Faso, dès 2013 l'Union africaine a mis en branle ses instruments de gestion de crise en tenant compte du principe de subsidiarité qui sous-tend sa coopération avec la C.E.D.E.A.O. L'article 1^{er} du Protocole de 1999 de la C.E.D.E.A.O. relatif au mécanisme de prévention, de gestion, de règlement des conflits, de maintien de la paix et de la sécurité institue ledit protocole en ces termes :

Il est créé au sein de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (C.E.D.E.A.O.) un mécanisme destiné à assurer la sécurité et la paix collectives et dénommé Mécanisme de Prévention, de Gestion, de Règlement des Conflits, de Maintien de la Paix et de la Sécurité¹².

Les belles intentions de la communauté internationale ont souvent tardé à être mise en pratique. Souvent qualifiée avec dérision de « syndicat des Chefs d'État », la C.E.D.E.A.O. a été critiquée pour n'avoir pas su prévenir la crise par mutisme ou impuissance puis pour certaines de ses exigences mal perçues par les insurgés burkinabè. En surfant entre la condamnation des changements anticonstitutionnels de régime et l'accompagnement du Burkina Faso post-insurrectionnel, la communauté internationale a d'abord exigé la mise place d'une transition démocratique et inclusive. Avec l'accompagnement de la communauté internationale, un laborieux « consensus national » a permis la mise en place d'une transition politique. Adoptée le 13 novembre 2014, la Charte de la Transition reconnaît l'impérieuse nécessité d'une assistance internationale à la Transition burkinabè afin qu'elle atteigne ses objectifs : « Considérant le nécessaire accompagnement de la communauté internationale pour relever les défis

¹¹ Le Titre II de la Convention de La Haye du 18 octobre 1907 pour le règlement pacifique des conflits internationaux (art. 2-8) stipule que « le rôle du médiateur consiste à concilier les prétentions opposées et à apaiser les ressentiments [...] » (V. Zakané, 2017, p. 24).

¹² CEDEAO, Protocole relatif au mécanisme de prévention, de gestion, de règlement des conflits, de maintien de la paix et de la sécurité, Abuja, 1999, p. 6.

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
Serge Noël OUEDRAOGO et Cyr Robert OUEDRAOGO

majeurs auxquels le Burkina Faso sera confronté tout au long de la période de la Transition ».

L'adoption de la Charte de la Transition a été inclusive car ses signataires sont les partis politiques de l'ex majorité, les partis politiques affiliés au Chef de File de l'Opposition Politique, les autres partis politiques, les organisations de la société civile, les forces de défense et de sécurité et les autorités religieuses et coutumières. La Charte de la transition comprend 25 articles qui balisent le champ d'action de la transition. Elle est un additif à la constitution du 2 juin 1991. Le Chef d'État de la transition a été un civil, du fait des exigences de la communauté internationale et des acteurs majeurs de l'insurrection. Le gouvernement a inclus des militaires, des acteurs de la société civile et des politiques issues de plusieurs bords. L'organe législatif de la transition qu'est le Conseil National de la Transition (CNT) a inclus au nombre de ses 90 membres, des membres de la majorité évincée par l'insurrection. La sur-représentation des insurgés et des militaires dans le gouvernement et au CNT peut cependant laisser perplexe : ne s'agit-il pas d'un partage léonin ou de l'application de la maxime « malheur aux vaincus ? ».

L'investiture du Président de la transition Michel Kafando a vu la présence de plusieurs Chefs d'Etat de la CEDEAO, notamment Ibrahim Boubacar Kéïta du Mali, Macky Sall du Sénégal et John Dramani Mahama du Ghana. Le Lieutenant-Colonel Yacouba Isaac Zida, qui a assuré la continuité de l'Etat après la démission de Blaise Compaoré, a été nommé Premier Ministre. Cela amène à croire que « les militaires avaient fait semblant de partir, sans réellement partir » (B. R. Kaboré, 2016, p. 62). Moumina Chériff Sy, issu des organisations de la société civile a été porté au « perchoir », autrement dit à la tête du CNT le 24 novembre 2014. Ainsi tous les organes de la transition ont été mis en place, avec pour principal objectif de conduire le pays à des élections présidentielle, législative et municipale libres et démocratiques.

Avec l'assentiment ou contre le gré des protagonistes, la communauté internationale leur a formulé plusieurs exigences :

- la non-conduite de la transition par un militaire,
- l'inclusivité de la transition,
- l'organisation d'élections présidentielles et législatives libres et transparentes de sortie de crise dans les meilleurs délais.

22 Le G.I.SAT-BF: cheville ouvrière de l'accompagnement des instances internationales

Pour coordonner les actions de la communauté internationale, le Groupe International de Suivi et d'Accompagnement de la Transition pour le Burkina Faso (G.I.S.A.T-B.F.) a été mis en place conformément au communiqué du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (CPS) du 18 novembre 2014¹³ ainsi que du communiqué final de la session extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la C.E.D.E.A.O. du 06 novembre 2014 pour éviter que la crise burkinabè ne se transforme en guerre civile et menacée la stabilité de la sous-région. Co-présidé par les représentants de haut niveau de l'UA, de la C.E.D.E.A.O. et des Nations Unies, le G.I.S.A.T-B.F. œuvre en étroite collaboration avec le Groupe de contact de la C.E.D.E.A.O. au Burkina Faso.¹⁴ Il s'agit d'un dispositif d'accompagnement du Burkina Faso dans la résolution de sa crise et de recherche de financements adéquats pour l'organisation des élections présidentielles et législatives.

Le G.I.S.A.T-B.F. avait pour mandat de :

- Faciliter la coordination de l'appui international pour une transition inclusive, consensuelle et démocratique devant aboutir à la restauration de l'ordre constitutionnel, en tenant comptes des conclusions pertinentes du CPS de l'UA du 18 novembre 2014 et à la session extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la C.E.D.E.A.O. du 06 novembre 2014 ;
- Suivre activement l'évolution sur le terrain, en vue de faciliter la mobilisation d'un appui international adéquat pour le Burkina Faso ;
- Maintenir un dialogue continu et constructif avec les autorités de la transition et les autres parties prenantes concernées pour l'organisation des élections présidentielles et législatives ;
- Apporter un soutien aux parties prenantes burkinabè pour la tenue d'élections libres, justes, démocratiques et transparentes ;
- Faciliter la mobilisation de l'assistance économique et financière, ainsi que de l'expertise nécessaires en faveur du Burkina Faso ;
- Soutenir les efforts déployés par les autorités de la transition concernées pour assurer la sécurité de tous les Burkinabè, y compris les dirigeants politiques et

¹³ La 468^{ème} réunion du CPS en date du 18 novembre 2014, a demandé à la Commission de l'UA, « conjointement avec la C.E.D.E.A.O. et les Nations Unies, et prenant appui sur les résultats des missions conjointes entreprises au Burkina Faso, de mettre en place un Forum international regroupant les pays voisins et les autres parties prenantes régionales, ainsi que les partenaires internationaux concernés, afin de soutenir la transition au Burkina Faso et de faciliter la mobilisation de l'appui nécessaire ».

¹⁴ Confère Termes de Référence du Groupe international de Suivi et d'Accompagnement de la transition pour le Burkina Faso (G.I.S.A.T-B.F.), p.1.

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
Serge Noël OUÉDRAOGO et Cyr Robert OUÉDRAOGO

les membres du gouvernement et de l'Assemblée nationale sortants, ainsi que la protection des personnes et des biens, en général ;
- Assurer, à travers des rapports réguliers, le suivi et l'évaluation de la transition.

Dans sa mission d'accompagnement du Burkina Faso, le G.I.S.A.T-B.F. a tenu, au total, cinq (05) réunions¹⁵ de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre de sa feuille de route. En effet, la réunion inaugurale du G.I.S.A.T-B.F. a eu lieu le 13 janvier 2015 à Ouagadougou, sous la co-présidence de l'Ambassadeur Smaïl Chergui, Commissaire à la Paix et la Sécurité de l'Union africaine, de Kadré Désiré Ouédraogo, Président de la Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)¹⁶, et Dr Mohamed Ibn Chambas, Représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies en Afrique de l'Ouest a permis d'établir la feuille de route pour la gestion de la crise.

Il est à noter que ces différentes réunions du G.I.S.A.T-B.F. ont permis de faire le bilan des actions entreprises par le gouvernement de la transition et les acteurs nationaux dans le déroulement du processus du retour à l'Etat de droit depuis l'adoption de la charte de la Transition le 16 novembre 2014. Il s'agit, notamment du processus de révision de la liste électorale, de la signature du Pacte de bonne conduite pour des élections apaisées par les acteurs politiques, les médias ainsi que les organisations de la société civile.

Le putsch manqué du 17 septembre 2017 peut être vu comme un échec du G.I.S.A.T-B.F. dans sa quête d'un dialogue inclusif entre les acteurs politiques burkinabè et son souhait d'un processus électoral inclusif. Face à cette remise en cause du processus de transition, le G.I.S.A.T-B.F. dans sa déclaration en date du 17 septembre 2015 a rejeté l'interruption du processus

¹⁵ Les cinq (05) réunions du G.I.S.A.T-B.F. se sont tenues successivement comme suit : réunion inaugurale le 13 janvier 2015, à Ouagadougou, deuxième réunion le 30 mars 2015, à Ouagadougou, Troisième réunion le 12 juin 2015, à Johannesburg en Afrique du Sud, en marge de la 25^{ème} session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine, quatrième réunion le 15 septembre 2015, à Ouagadougou et la cinquième le 1^{er} avril 2016, à Ouagadougou.

¹⁶ Selon l'Article 12 du Protocole A/SP1/12/01 sur la démocratie et la bonne gouvernance : « À la demande de tout État membre, la CEDEAO peut apporter aide et assistance à l'organisation et au déroulement de toute élection », CEDEAO, Protocole A/SP1/12/01 sur la démocratie et la bonne gouvernance, additionnel au protocole relatif au mécanisme de prévention, de gestion, de règlement des conflits, de maintien de la paix et de la sécurité, Dakar, 2001, p. 8.

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

La crise socio-politique au Burkina Faso en 2014-2015 : manifestations, ressorts nationaux et internationaux de prévention et de gestion

démocratique par ce coup d'Etat en réaffirmant « le principe zéro tolérance aux prises de pouvoir par la force »¹⁷.

L'échec du putsch sous le double effet de la résistance et des pressions diplomatiques de la communauté internationale a permis la poursuite heureuse de la transition jusqu'à son terme. La crise socio-politique qui a secoué le Burkina Faso a eu un impact négatif sur la santé économique déjà fragile du pays. Tenant compte de cette donne, le Groupe international de Suivi et d'Accompagnement de la Transition au Burkina Faso a fait du plaidoyer auprès des partenaires techniques et financiers un leitmotiv afin de mobiliser les ressources nécessaires pour le financement du scrutin présidentiel et législatif du 29 novembre 2015 et assurer également l'observation des dites consultations électorales afin de crédibiliser les résultats des urnes.

Dès la réunion inaugurale du G.I.S.A.T-B.F. tenue le 13 janvier 2015, à Ouagadougou, les institutions financières ainsi que les organisations régionales et sous régionales partenaires ont été invitées à renforcer leur assistance économique, technique et financière au Burkina Faso.

Le coût des élections couplées présidentielles et municipales s'élevait à 54 milliards de FCFA (82 millions d'euros) et le Burkina Faso a pu mobiliser 25 milliards de FCFA. A ce budget, il faut ajouter la dotation supplémentaire de 7,9 milliards de FCFA destinés aux opérations de révision exceptionnelle des listes électorales.

L'enjeu des élections couplées présidentielles et législatives du 29 novembre 2015 a nécessité la mise en place d'un dispositif multi-acteurs pour l'observation du scrutin. Ainsi, les organisations régionales et internationales comme la C.E.D.E.A.O., l'U.A. et l'U.E. ainsi que des Organisations de la société civile (O.S.C.) ont diligentés leurs équipes d'observateurs en vue d'accompagner la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI). Hormis les observateurs nationaux, plus de 876 observateurs internationaux¹⁸ ont été mobilisés afin d'assurer un maillage conséquent du territoire national.

¹⁷ Cette disposition a été réaffirmée par le Conseil de Paix et de Sécurité de l'U.A. et la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance.

¹⁸ Quinze (15) Institutions internationales, huit (08) ambassades et plus une trentaine de structures à caractère régional. C.E.D.E.A.O. (133 observateurs), Union africaine (50 observateurs), UE (124 observateurs), OIF (10 experts internationaux), Ambassade des États-Unis (40 observateurs dont des Burkinabè et des diplomates américains), U.E.M.O.A (14 parlementaires de la sous-région).

Il ressort des rapports des différentes missions d'observations que le scrutin s'est déroulé dans un climat apaisé et de transparence.

Conclusion

À l'analyse, il ressort que la faiblesse de l'encrage démocratique du Burkina Faso était fortement liée à l'irruption des militaires dans le champ politique. Ainsi, on assista au renforcement des mouvements sociaux appelant à garantir les libertés individuelles et collectives et à approfondir une véritable démocratie. L'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2015 a été la résultante de plusieurs facteurs.

La résolution de la crise socio-politique du Burkina Faso a mobilisé plusieurs catégories d'acteurs : la chefferie coutumière et religieuse, des Chefs d'État ainsi que des organisations africaines et internationales. Ces acteurs nationaux et internationaux ont apporté leurs expertises par le biais de la médiation, leur fermeté sur certaines questions et leurs financements. L'idée de prise en charge des enjeux de sécurité et de paix par l'Afrique elle-même trouve de plus en plus une concrétisation. C'est ainsi que l'émergence et le développement d'une diplomatie de la paix en Afrique a pour finalité de promouvoir des solutions africaines aux crises continentales dans le cadre de la consolidation de l'intégration régionale. (J.-L. Stalon, 2007, p. 48).

Les sociétés humaines auto-génèrent des valeurs et des mécanismes dits endogènes qui participent à l'émergence d'une nation qui prévoit ses propres outils de prévention, de gestion et de résolution des conflits. (D. G. Lezou et K. A. Malanhua : 2013, p. 2.) En sus des ressorts internes, ceux internationaux viennent en complément pour la résolution des crises. L'esprit de dialogue et de tolérance sont certainement des vertus à promouvoir. Jorge Mara estime qu'« En plus de ses réputations de pays des Hommes intègres et de la paix, le Burkina Faso est devenu depuis peu, un exemple et un symbole de l'alternance en Afrique. Il est actuellement question de préserver ces acquis »¹⁹.

De nombreux enseignements peuvent être tirés de la crise socio-politique de 2014-2015 au Burkina Faso. On peut se demander si les réformes constitutionnelles dont les modifications profitent aux dirigeants du moment sont souhaitables et acceptables par les générations actuelles d'Africains ?

¹⁹ Fulbert PARE, « Code électoral nouveau : « Une modification gênante », selon Dr Sékou Koureissy Condé, Directeur exécutif du cabinet African Crisis Group », 2015, entretien publié sur <http://www.lefaso.net>.

SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

La crise socio-politique au Burkina Faso en 2014-2015 : manifestations, ressorts nationaux et internationaux de prévention et de gestion

Bibliographie

- ANNE Hamidou, 2017, « Diplomatie et paix en Afrique : explorer de nouvelles voies ». <http://www.terangaweb.com>
- BARRY Oumou Salamata, 2014, Le traitement médiatique de la crise guinéenne de 2007, Thèse de doctorat, Sciences de l'information et de la communication, Université Michel de Montaigne, Bordeaux III.
- BOUDA Emmanuel et SAWADOGO Noraogo, 2016, « Les causes de l'insurrection populaire » in Burkina Faso 30 et 31 octobre 2014 : au cœur de l'insurrection populaire, Ouagadougou, UP, p. 27.
- JORGE Mara, 2013, « Les défis de la médiation de l'Union africaine », in Thinking Africa, NAP, n° 9. Article disponible en ligne à l'adresse : <http://www.thinkingafrica.org>
- KABORÉ Roger Bila, 2015, Un peuple debout : chute de Blaise Compaoré, coup d'État de Diendéré au Burkina Faso, Les Presses africaines.
- LEZOU D. G. et MALANHOVA K. Aimé M., Guide pratique des mécanismes endogènes de prévention, de gestion et de résolution des conflits en Afrique de l'Ouest, Chaire UNESCO pour la Culture de la Paix, 2013, p. 2.
- LUNTUMBUE Michel, 2013, Le Burkina Faso : Vulnérabilités et risques de turbulences, Groupe de Recherche et d'Information sur la Paix et la Sécurité, p. 1.
- MUSILA Cyril, 2012, « Enjeux de la paix en Afrique : solutions africaines aux problèmes africains ? » in Dossier Etat des lieux des acteurs locaux qui travaillent pour la paix en Afrique. <http://www.irenesees.net>.
- OTAYEK René, 1997, « La revanche du savant sur le politique : les intellectuels et la démocratie au Burkina Faso », in *Transitions démocratiques africaines : dynamique et contraintes (1990- 1994)*, Paris : Karthala.
- STALON Jean-Luc, 2007, « L'africanisation de la diplomatie de la paix », *Revue internationale et stratégique*, n° 66.
- ZAKANE Vincent, 2017, « Médiation et règlement pacifique des conflits en Afrique : analyse théorique », *Revue CAMES/SJP*, n°001/2017.